

KEOHANE, Robert O. et HOFFMAN, Stanley (Ed.). *The New European Community : Decisionmaking and Institutional Change*. Boulder (Col.), Westview Press, 1991, 216 p.

Erik Solem

Volume 24, Number 2, 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703186ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703186ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Solem, E. (1993). Review of [KEOHANE, Robert O. et HOFFMAN, Stanley (Ed.). *The New European Community : Decisionmaking and Institutional Change*. Boulder (Col.), Westview Press, 1991, 216 p.] *Études internationales*, 24(2), 453–454. <https://doi.org/10.7202/703186ar>

point que, par moments, la clarté en souffre. Comment se fait-il qu'une auteure, voire aussi un éditeur, tolèrent un pareil déséquilibre entre fond et forme ?

Jean-Roch PERRON

Département d'histoire  
Université Laval, Québec

## EUROPE

KEOHANE, Robert O. et HOFFMAN, Stanley (Ed.). *The New European Community: Decisionmaking and Institutional Change*. Boulder (Col.), Westview Press, 1991, 216 p.

La Communauté européenne semble en émoi. Son nom même implique une réalité de l'Europe qui quelque part s'arrêtait au pied d'un rideau de fer aujourd'hui disparu. De plus, plusieurs pays est-européens se sont retrouvés après la chute de l'empire soviétique dans un «vacuum» politique, économique ou militaire. Un nouveau «désordre» européen est-il en train de s'établir ? De ce point de vue, est-ce que le traité signé à Maastricht constitue une réponse de panique aux événements qui se produisent à l'Est ? Ou est-ce plutôt un effort de la CE d'aller de l'avant avec son plan d'intégration ?

Des réponses à ces questions peuvent être trouvées dans l'ouvrage de Keohane et Hoffman. Il s'agit ici d'une étude portant sur ces nouvelles réalités auxquelles la CE doit faire face ou plus précisément encore d'une étude portant sur les réactions de la CE face aux changements de la réalité. Après avoir résumé avec brio le thème des changements institutionnels en Europe dans les années

1980, les auteurs nous introduisent au processus de négociations qui a mené à l'Acte unique européen. Une attention particulière est accordée à la Commission européenne qui, à plusieurs égards, demeure le «moteur» de l'intégration européenne. Toutefois, notons ici, et ce livre le démontre clairement, que les dynamiques actuelles de l'intégration politique et économique dépassent le cadre symbiotique des relations entre la Commission de la CE et le Conseil des ministres. Contrairement à certaines critiques émises récemment, ces deux organes ne sont pas en position d'adversaire, mais bien en position complémentaire. Certes, un problème pourrait survenir quant au rôle du Parlement européen auquel, jusqu'à maintenant, on a confié peu de dossiers importants. La Commission a, en contrepartie, vu ses tâches s'accroître. Ce livre présente divers points de vue sur la façon dont ces dilemmes peuvent être résolus d'une manière acceptable.

Par ailleurs, contrairement à Wolfgang Wessel, je ne crois pas que le Conseil de la CE constitue le centre de prise de décision de la Communauté puisque le processus de prise de décision définie en terme de mesures intégratives dépasse le Conseil et devient un jeu d'interrelations avec la Commission et le Comité des représentants permanents, jeu dont l'initiative revient à la Commission. Cette observation personnelle me semble être la seule lacune d'importance de ce livre.

D'autre part, un point de vue intéressant sur la souveraineté et la responsabilité est amené par Shirley Williams, un ancien membre du

Cabinet des ministres de la Grande-Bretagne. Plusieurs de ses arguments sont solides et intéressants. Il semble évident, par exemple, que les facteurs externes qui conduisent la CE vers une union politique plus étroite se maintiennent, en dépit de la guerre du Golfe et des événements en Yougoslavie. Parmi ceux-ci, notons la réunification allemande et les progrès réalisés vers l'union économique et monétaire.

Le dernier chapitre de ce livre auquel il manque une conclusion générale (mais peut-être est-ce impossible à ce stade?) porte sur la création de la Constitution de l'Europe. Il s'agit ici essentiellement d'un texte très bref, mais fort utile, sur la Cour de Justice des Communautés sans laquelle l'élaboration de ce document ne pourrait avoir lieu.

Malgré quelques rares oublis, ce livre contient une mine de renseignements fort intéressants et pratiques tant sur le processus que sur le système d'intégration en Europe. Ce recueil est donc indispensable pour toute personne ayant un certain intérêt pour la CE et son avenir, et en conséquence peut être recommandé sans réserve.

Érik SOLEM

QG *Défense Nationale*  
Ottawa

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET. *L'adaptation des services économiques et financiers au Marché unique européen*. Bordeaux, Éditions LyCoFac, 1992, 126 p.

Ce court ouvrage renferme les actes d'une journée d'étude qui a eu

lieu à Bordeaux en mars 1991 et à laquelle ont participé des universitaires et divers représentants de l'administration publique française.

La première partie, qui a pour titre «Marché unique et phénomènes économiques et financiers», comprend quatre brèves contributions. S'intéressant aux répercussions du Marché unique pour les finances publiques françaises, le juriste de droit public Jean-Pierre Duprat s'arrête d'abord à la question du rééquilibrage du système fiscal, puis consacre quelques propos à l'émergence d'une discipline communautaire applicable aux politiques budgétaires nationales. Du premier thème, l'on retiendra les conséquences de la réduction des taux de la TVA sur les recettes fiscales avec, comme corollaire, la recherche des voies possibles de compensation ouvertes à l'État. Quant au second thème, l'auteur note avec à-propos que l'autonomie des politiques nationales dans le domaine budgétaire, déjà entamée en raison des prélèvements croissants au profit de la Communauté, est à nouveau réduite en raison de l'incidence de l'édification d'une union monétaire, en particulier par la volonté de contrôler l'ampleur des déficits budgétaires à l'échelle européenne. Le second texte, celui de Philippe O'Quin, traite du Marché unique et des flux commerciaux. L'auteur y souligne que si l'une des conséquences inévitables de la constitution d'un vaste marché est la croissance des échanges intra-communautaires, rien ne garantit le partage des avantages entre États membres. Suit le texte du Professeur Henri Bourguinat sur la mobilité des capitaux, où l'auteur prétend que les